

Berne, le 10 mai 2022

Manipulation de compétitions sportives : rétrospective 2021 de la plateforme nationale



Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Sources des signalements d'activités suspectes	4
3.	Vue d'ensemble des signalements reçus	5
3.1	<i>Disciplines sportives</i>	6
3.2	<i>Catégories de compétitions</i>	7
3.3	<i>Genre</i>	8
4.	Traitement par la Gespa	8
4.1	<i>Autorités de poursuite pénale</i>	8
4.2	<i>Groupe de Copenhague</i>	9
5.	Cas ayant un lien avec la Suisse	9
6.	Remarques finales	9
	Annexe	11

1. Introduction

En signant la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation des compétitions sportives¹ (Convention de Macolin) en 2014 à Macolin, la Suisse s'est engagée envers ses partenaires internationaux à collaborer ainsi qu'à mettre en œuvre des mesures concrètes. Tandis que la coordination de la lutte contre le phénomène de la manipulation des compétitions sportives et les autres aspects liés à la politique du sport relèvent de la compétence de l'Office fédéral du sport, la loi fédérale sur les jeux d'argent² délègue à l'autorité intercantonale au sens de cette loi (jusqu'à fin 2020 la Comlot, depuis la Gespa) la fonction de bureau de communication, en sa qualité de «plateforme nationale». En tant que telle, la Gespa assure la circulation des informations entre les parties impliquées (associations sportives, autorités de poursuite pénale, bureaux de communication étrangers, exploitants de paris, etc.) et joue ainsi un rôle central dans la poursuite des cas suspects concrets.

La loi dispose qu'en cas de soupçon de manipulation d'une compétition sportive qui a lieu en Suisse ou pour laquelle des paris sont proposés en Suisse, les associations et organisations sportives ayant leur siège en Suisse qui participent à cette compétition, l'organisent, en assurent le déroulement ou la surveillent en informant la Gespa (art. 64, al. 2, LJAr). Les deux sociétés de loterie (Swisslos et la Loterie Romande) sont elles aussi légalement tenues d'informer la Gespa si elles soupçonnent une manipulation d'une compétition sportive pour laquelle elles proposent des paris sportifs (art. 64, al 1, LJAr). Selon le cas d'espèce, la Gespa transfère les informations reçues, conformément aux prescriptions légales, aux autorités de poursuite pénale ou à d'autres autorités, ainsi qu'aux sociétés de loterie, aux organisations sportives et aux bureaux de communication à l'étranger.

En sa qualité de plateforme nationale suisse, la Gespa est également représentée au sein du Groupe de Copenhague (GdC). Celui-ci agit comme le réseau des plateformes nationales et soutient l'échange d'informations entre les Etats. Divers groupes de travail développent et perfectionnent des outils et des processus afin d'améliorer continuellement cet échange d'informations. Grâce à la plateforme en ligne d'Antidoping Denmark (ADD), l'autorité danoise antidopage, les partenaires du GdC peuvent partager des informations concernant des activités suspectes de manière simple et sécurisée.

Après l'entrée en vigueur formelle de la Convention de Macolin en 2019, le Comité de suivi composé de représentants de l'Italie, de la Grèce, de la Norvège, du Portugal, de la Moldavie, de l'Ukraine et de la Suisse a entamé ses travaux en 2020. Début octobre 2021, le Conseil fédéral a nommé les quatre représentantes et représentants suisses au comité chargé de la mise en œuvre de la Convention de Macolin, dont le directeur adjoint de la Gespa.

En tant que bureau de communication, la Gespa a œuvré en 2021 également comme pivot en Suisse pour l'échange d'informations entre les milieux sportifs, les sociétés de loterie (en leur qualité d'exploitants de paris sportifs), les institutions de la Convention de Macolin et d'autres partenaires internationaux, le GdC et les autorités de poursuite pénale. La Suisse est ainsi en mesure de fournir à nouveau des données officielles sur le thème de la manipulation des compétitions sportives, en application de son mandat légal. Le présent document présente et analyse dûment l'échange d'informations, en particulier les signalements reçus concernant des activités suspectes. L'évaluation de la Gespa ne prétend

¹ RS 0.415.4.

² LJAr, RS 935.51.

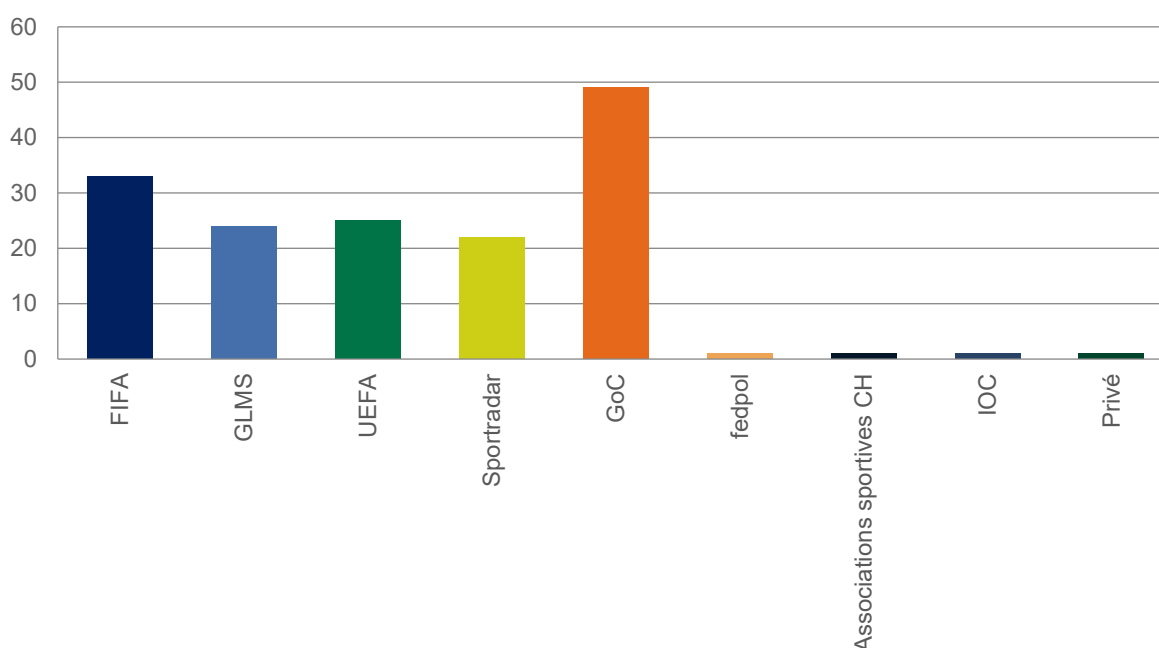
pas à l'exhaustivité ni à l'exactitude scientifique. La Gespa entend plutôt donner le bon exemple dans un domaine où la transparence est un moyen important pour lutter contre les mauvaises pratiques.

Aucun sport n'est à l'abri de manipulations. Le respect par une organisation de ses obligations légales de communication constitue toutefois un indice fort de son engagement en faveur de la lutte contre la manipulation des compétitions sportives.

Soulignons encore qu'une communication ne signifie aucunement qu'il y a effectivement eu manipulation. Les signalements s'appuient sur des anomalies et des irrégularités qui peuvent résulter d'une manipulation. Cependant, il n'est généralement possible de détecter un cas de manipulation qu'en croisant les données et les observations provenant de bureaux de plusieurs pays. Le simple tri et l'examen par la Gespa permettent déjà d'expliquer de nombreux événements sans qu'il ne faille conclure à l'existence d'une manipulation. La variation soudaine et importante d'une cote sur le marché des paris peut, par exemple, découler de l'annonce de la blessure d'un joueur en particulier.

2. Sources des signalements d'activités suspectes

L'année dernière, la Gespa a reçu un total de **157 signalements d'activités suspectes** en lien avec **138 compétitions**, des chiffres qui s'inscrivent à nouveau en hausse par rapport à l'exercice précédent (2020 : 125 signalements concernant 97 manifestations). Cette augmentation s'explique en premier lieu par l'allègement des restrictions dictées par la pandémie dans le domaine sportif. Pour autant, le nombre de signalements n'atteint pas encore le niveau d'avant-pandémie (2019 : 263 signalements concernant 192 compétitions).



Illustr. 1: Signalements reçus par source

La plupart des signalements reçus en 2021 provient du réseau du Groupe de Copenhague. Concrètement, celui-ci a transmis **49** signalements, ce qui démontre l'intensification de l'échange international par rapport à l'année précédente (2020: 19 signalements). La Gespa a en outre reçu diverses annonces de cas suspects du **GLMS**³ (The Global Lottery Monitoring System), de la Fédération internationale de football **FIFA** et de **Sportradar**. GLMS a ainsi émis **24** signalements, la FIFA **33** et Sportradar **22**

Il convient de relever en particulier la nette amélioration de la collaboration avec l'**UEFA**, avec laquelle la Gespa menait encore l'année précédente des discussions pour clarifier le respect de l'obligation légale d'annonce selon la LJA. En 2021, l'UEFA s'est établie comme l'un des acteurs les plus actifs avec **25** signalements communiqués l'an dernier, contre 4 un an plus tôt.

Le **Comité international olympique (CIO)** a émis **un** seul signalement à la Gespa, bien qu'il ait son siège en Suisse et soit donc soumis par principe à l'obligation de communiquer et signaler. Selon ses propres indications, le CIO investit des ressources considérables dans la lutte contre la manipulation des compétitions. Il gère également son propre système, l'Integrity Betting Intelligence System (IBIS), qui a notamment pour but exprès de fournir des informations aux autorités de régulation et aux plateformes nationales.

Pour différentes raisons, une grande partie des compétitions des Jeux olympiques ne présente qu'un faible attrait sur le marché des paris et les chiffres d'affaires ne sont aucunement comparables à ceux des grands événements footballistiques. Partant, le risque de manipulation est aussi plus faible. Après le report forcé des jeux de 2020 à 2021, il est aujourd'hui certain – quelles qu'en soient les raisons – , que le CIO ne joue pas de rôle central dans l'échange d'informations concernant des suspicions concrètes liées aux paris sportifs, même durant les années olympiques.

La Comlot a reçu d'autres informations à propos d'éventuels cas de manipulation de la part de l'**Office fédéral de la police fedpol (1)**, d'une **association sportive suisse (1)** et d'un **particulier (1)**.

Rappelons que les bases juridiques permettent de signaler à la Gespa les cas suspects même en l'absence d'obligation légale d'information (par exemple, lorsqu'il n'est pas possible de placer des paris en Suisse sur une compétition spécifique). Si elles entendent lutter efficacement contre les manipulations, les associations internationales ayant leur siège en Suisse disposent avec la Gespa d'un interlocuteur étatique intégré au niveau international et capable de transmettre les signalements d'activités suspectes aux autorités compétentes nationales et étrangères en se fondant sur des bases juridiques claires en matière de protection des données.

3. Vue d'ensemble des signalements reçus

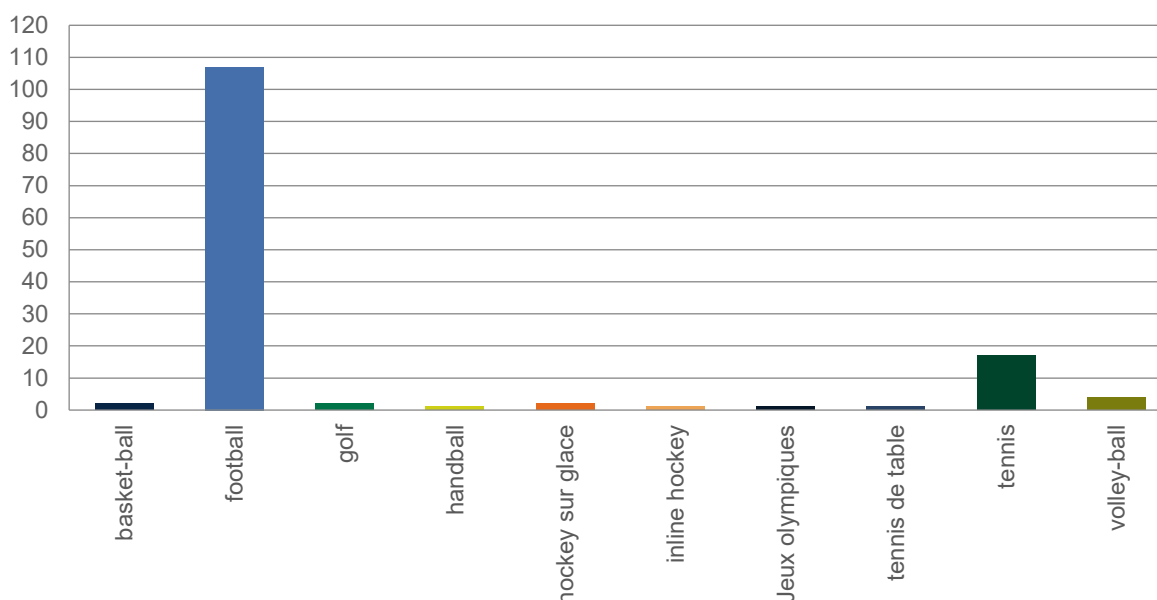
L'annexe contient un tableau présentant l'ensemble des résultats.

³ Fondé par European Lotteries (EL) et la World Lottery Association (WLA), le GLMS exploite un système de surveillance du même nom qui vise à détecter et à analyser les activités de paris inhabituelles.

3.1 Disciplines sportives

En 2021, la Gespa a reçu des signalements de cas suspects à propos de 138 manifestations sportives différentes. Près de 77 % de ces signalements concernaient le **football (107)**. À travers le monde, ce sport fait l'objet, et de loin, du plus grand nombre de paris sportifs. Le nombre élevé de matchs proposés sur le marché des paris sportifs et les importants chiffres d'affaires générés expliquent à eux seuls le nombre élevé de signalements d'activités suspectes. Ce n'est un secret pour personne que le football est fortement affecté par les manipulations de matchs. Dans le même temps, les autorités de ce sport combattent activement ce fléau. La Gespa salue expressément le rôle de la FIFA et de l'UEFA en la matière.

Avec **17** signalements, le **tennis** arrive en deuxième position, classement qui résulte de la forte augmentation des signalements par rapport aux exercices précédents (2020 : 3 alertes, 2019 : 1 alerte). Toutes les communications partagées avec la Gespa l'ont été via le réseau du GdC. Pour diverses raisons, le tennis est depuis longtemps confronté au problème des matchs arrangés. Les prix en espèces offerts par les tournois ne couvrent pas les frais de la majorité des joueurs et joueuses professionnels. En outre, les manipulations dans le contexte des paris sur des événements (p. ex. double faute intentionnelle ou octroi intentionnel d'un break à un certain score) peuvent passer inaperçues et n'impliquent quasiment aucun risque. Les incitations à la manipulation et les risques qui en découlent s'en trouvent exacerbés. Comparé au football, le nombre de signalements reçus par la Gespa reste malgré tout faible, ce qui pourrait tenir entre autres aux facteurs suivants: les manipulations ont principalement lieu dans le cadre de tournois des catégories inférieures de l'ITF, sur lesquels les sociétés de loterie suisses – précisément pour cette raison – ne sont pas autorisées à proposer des paris. En outre, comme l'ITF (comme l'ATP et la WTA) n'a pas son siège en Suisse, elle n'est pas soumise à l'obligation légale de signalement. Celle-ci s'applique toutefois aux organisateurs de tournois ITF en Suisse.



Illustr. 2: Signalements reçus par discipline sportive

Sport prisé en Suisse, le **hockey sur glace (2)** ne jouit que d'une faible popularité dans de nombreux autres pays. Rapide et plus difficilement compréhensible par les non-initiés que d'autres disciplines, le

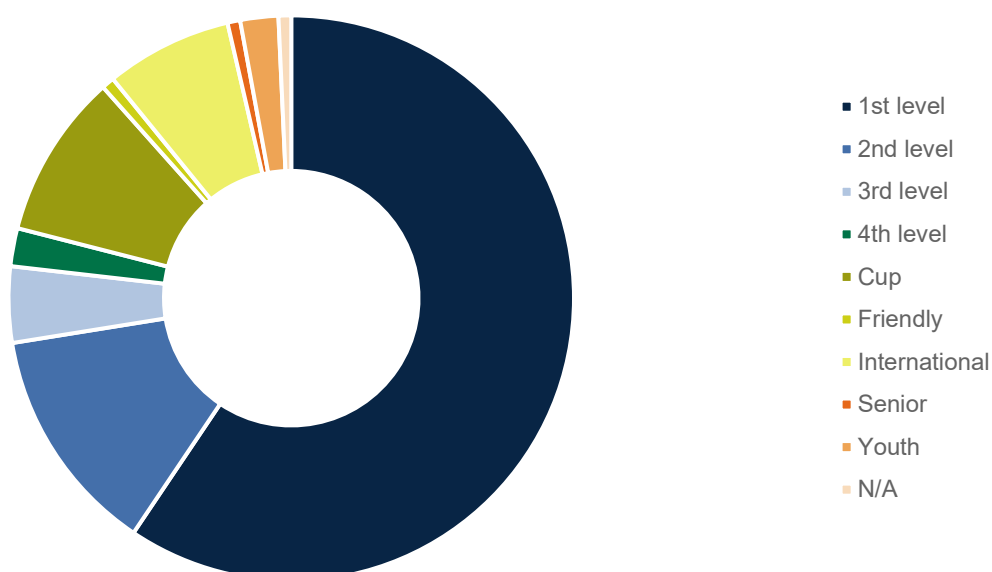
hockey se révèle moins attrayant sur le marché des paris sportifs. En conséquence, le volume de paris placés sur cette discipline est sensiblement inférieur à d'autres sports, tels que le football ou le tennis. Les disciplines du **basket-ball (1)**, du **handball (1)** et du **volley-ball (1)** ne sont pas aussi populaires en Suisse que le football, le hockey sur glace ou le tennis. Pour autant, le basket-ball jouit d'une belle popularité en Suisse romande en particulier. Si l'on tient compte du fait que les sociétés de loterie proposent une offre relativement large de paris sur les matchs de ces disciplines et que les associations internationales ont leur siège en Suisse, le nombre de communications semble plutôt faible.

En 2021, la Comlot a également reçu des signalements concernant **l'inline hockey (1)**, **le golf (2)** et le **tennis de table (1)**. Les sociétés de loterie n'ont pas le droit de proposer des paris sur des rencontres d'inline hockey et le programme des paris sur le golf et le tennis de table est fortement limité. Pour finir, un autre signalement concernait les **jeux olympiques d'été (1)**. En l'espèce, il s'agissait uniquement d'une communication concernant la surveillance générale des différentes compétitions, et non d'une suspicion concrète.

3.2 Catégories de compétitions

Pour diverses raisons (notamment la situation économique des clubs et des athlètes), les compétitions des ligues et catégories inférieures sont plus souvent l'objet de manipulations que les matchs des ligues supérieures, plus populaires, et les grandes manifestations bénéficiant d'une vaste couverture médiatique. C'est également l'une des raisons principales pour lesquelles les deux sociétés de loterie suisses ne peuvent proposer qu'un nombre très limité de paris sur des événements sportifs relevant de ligues inférieures. Cette restriction vise à préserver l'intégrité du sport et à rendre l'offre de paris sportifs plus sûre pour les consommateurs suisses.

En ce sens, il est facile de comprendre pourquoi la plupart des signalements reçus concernent la catégorie la plus élevée de chaque discipline (**82**). En comparaison, **18** cas seulement portaient sur des compétitions de 2^e division, **13** sur des rencontres de coupe, et **10** sur des compétitions internationales.

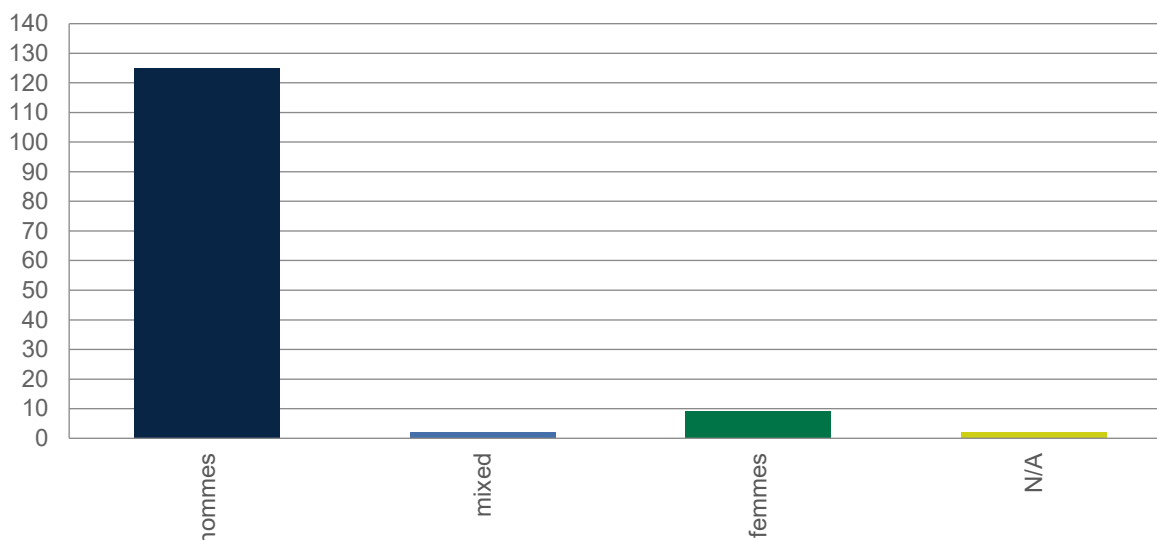


Illustr. 3: Signalements reçus par catégorie de compétition

Le droit fédéral impose aux acteurs suisses l'obligation de communiquer les cas suspects à la Gespa uniquement lorsque les soupçons concernent une compétition qui a lieu en Suisse ou pour laquelle des paris sont proposés en Suisse. En toute logique, la majorité des signalements porte sur des compétitions pour lesquelles des paris peuvent effectivement être conclus auprès des sociétés de loterie suisses. La liste relative à l'offre de paris autorisée en Suisse est publiée sur le site Internet de la Gespa.

3.3 Genre

Selon une évaluation des signalements reçues par la Gespa en 2021, ceux-ci portent presque exclusivement sur des compétitions masculines. Sur les 138 manifestations sportives signalées, seuls neuf concernent des compétitions exclusivement féminines. La Gespa a reçu deux annonces à propos de compétitions mixtes au cours de l'année sous revue. Il convient toutefois de tenir compte du fait que le football est le sport qui génère le plus grand chiffre d'affaires sur des paris et que l'offre des paris y est nettement plus étoffée pour les hommes que pour les femmes. Dans deux cas, il n'a pas été possible de déterminer s'il s'agissait de compétitions féminines ou masculines.



Illustr. 4: Signalements reçus par sexe

4. Traitement par la Gespa

4.1 Autorités de poursuite pénale

Les poursuites pénales relèvent de la compétence des cantons. Afin de garantir la circulation efficace des informations, la Gespa collabore avec fedpol. Cet office fait l'interface avec les autorités de poursuite pénale et, le cas échéant, transmet des cas concrets aux cantons. Après un premier tri, la Gespa informe fedpol, sous une forme condensée, de tous les signalements qu'elle reçoit. Lorsqu'il existe un lien potentiel avec la Suisse sur la base d'une première évaluation, elle fournit une documentation complète sur les cas concernés à fedpol, à l'intention des autorités cantonales compétentes. Ce faisant, la Gespa s'acquitte d'un aspect central de son mandat légal.

4.2 Groupe de Copenhague

Après examen, si les indices de manipulation se confirment et qu'aucune circonstance particulière ne s'oppose à sa transmission, la Gespa partage le signalement avec les membres du Groupe de Copenhague via la plateforme d'Antidoping Denmark. Ce système offre aux participants une vue d'ensemble globale puisqu'il replace les observations de procédures dans une perspective plus générale, observations qui pourraient sembler peu suspectes si elles étaient envisagées isolément. Souvent, seul le croisement de différents événements dans différents pays permet d'aboutir à des soupçons concrets.

En 2021, la Gespa a partagé un total de 65 signalements de cas suspects avec ses partenaires du Groupe de Copenhague. Ce faisant, elle était une fois encore de loin le membre le plus actif du groupe.

5. Cas ayant un lien avec la Suisse

La Gespa ne fournit des informations sur des cas individuels spécifiques ayant un lien avec la Suisse que si les soupçons sont fondés – et seulement lorsque toutes les vérifications ont été menées et l'analyse pénale est achevée.

Pour autant que l'on puisse en juger, aucune condamnation n'a été prononcée en Suisse pour manipulation active ou passive de compétitions sportives en 2021. Toutefois, comme mentionné ci-avant, la Gespa a contribué de façon significative à l'échange international d'informations. Elle doit aussi impérativement identifier les évolutions à un stade précoce dans le cadre de son évaluation des risques pour pouvoir, si nécessaire, exclure des ligues et compétitions supplémentaires de l'offre de paris. Les signalements à la Gespa et leur analyse minutieuse jouent un rôle capital à ce titre également.

6. Remarques finales

Le monde du sport a retrouvé en partie sa normalité durant l'exercice écoulé. Après une année 2020 rythmée par les annulations ou les interruptions de nombreuses rencontres et championnats en raison de la pandémie de coronavirus, le calendrier des compétitions a repris plus ou moins normalement en 2021. En raison de ce retour à la normalité, la Gespa a été davantage sollicitée par la problématique des manipulations de compétitions sportives. Pour autant, les signalements de cas suspects n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant-pandémie.

En 2021, la Gespa n'a pratiquement plus reçu de signalement de paris sur des sports inhabituels qui n'intéressent normalement pas les parieurs et les prestataires de paris. Elle n'a quasiment plus constaté de rencontres « fantômes » (consistant pour des prestataires peu sérieux à proposer des paris sur de prétendus matches, qui n'ont en réalité jamais lieu).

Une chose est cependant sûre: le marché des paris demeure dynamique et les manipulateurs trouveront toujours de nouveaux moyens pour réaliser des profits par des pratiques frauduleuses. Dans ces conditions, les efforts déployés par les acteurs de la Convention de Macolin, dispositif qui forme une base juridiquement et politiquement réfléchi et légitimée par l'Etat de droit pour lutter contre les

manipulations, demeurent essentiels afin de pouvoir proposer des paris sportifs sûrs et de préserver autant que possible l'intégrité du sport.

Annexe

H/F = Hommes / Femmes

1. Football

International (équipes nationales)

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signalements	Remarques
Afrique	Coupe d'Afrique des Nations	H	2	
Asie	Jeux olympiques	F	1	
Asie	Coupe arabe de la FIFA 2021	H	1	
Europe	UEFA Euro 2020	H	2	
Europe	Qualif. Coupe du monde	H	1	
5			7	

Tournoi des clubs africains

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signalements	Remarques
Afrique	Ligue des champions de la CAF	H	1	
1			1	

Tournois de clubs asiatiques

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signalements	Remarques
Asie	Coupe AFC	H	1	
1			1	

Tournois de clubs européens

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signalements	Remarques
Europe	Qualif. Ligue des champions	H	1	
Europe	Qualif. Ligue Europe Conférence	H	6	
2			7	

Tournois des clubs d'Amérique centrale

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signalements	Remarques
Amérique centrale	Ligue CONCACAF	H	1	
1			1	

Afrique

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signalements	Remarques
Egypte	Première ligue	H	1	
Ghana	Première ligue	H	1	
Tunisie	Ligue 1	H	3	
3			5	

Asie

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signalements	Remarques
Chine	Super League	H	2	
Chine	Division 2	H	1	
Israël	Ligat Haal	H	1	
Ouzbékistan	2 ^e ligue	H	1	
Vietnam	Championnat U19	H	1	
5			5	

Europe

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signalements	Remarques
Albanie	Catégorie Supérieure	H	1	
Autriche	Coupe OFB	H	3	
Bulgarie	Wtora liga	H	1	
Croatie	1. HNL	H	1	
Croatie	3. HNL	H	1	
Croatie	1. HNL U19	H	1	
Rép. tchèque	Première ligue	H	2	
Rép. tchèque	FNL	H	1	
Rép. tchèque	CFL	H	1	
Rép. tchèque	Coupe	H	4	
Rép. tchèque	Amical	H	1	
Angleterre	Professional Development League	H	1	
Géorgie	Erovnuli Liga	H	2	
Géorgie	Erovnuli Liga 2	H	1	
Allemagne	Troisième ligue allemande	H	1	
Gibraltar	Eurobet Division	H	1	
Irlande	Première division	H	1	
Italie	Série B	H	1	
Kazakhstan	Première ligue	H	1	
Kosovo	Superliga	H	1	
Lettonie	Virsliga	H	1	

Moldavie	Divizia Nationala	H	1
Pays-Bas	Eredivisie	H	3
Norvège	Coupe NM	H	1
Russie	Première ligue	H	6
Russie	FNL	H	2
Russie	2° division	H	1
Russie	Coupe	H	3
Slovaquie	Fortuna Liga	H	1
Slovénie	Nogometna Liga	H	1
Espagne	La Liga	H	2
Espagne	La Liga 2	H	1
Espagne	Segunda División RFEF	H	1
Suède	Superettan	H	1
Suède	Coupe	H	1
Ukraine	Première ligue	H	1
36			54

Amérique du Nord

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signalements	Remarques
Honduras	Liga Nacional	H	7	
Costa Rica	Primera División	H	1	
2			8	

Amérique du Sud

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signalements	Remarques
Bolivie	Primera División	H	1	
Brésil	Brasileiro B	H	6	
Chili	Primera División	H	2	
Pérou	Primera División	H	6	
4			15	

2. Hockey sur glace

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signalements	Remarques
France	Ligue Magnus	H	1	
International	Championnat du monde	H	1	
2			2	

3. Handball

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signalements	Remarques
Europe	Coupe EHF	F	1	
1			1	

4. Basket-ball

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signalements	Remarques
Hong Kong	Silver Shield Cup	H	1	
Turquie	BSL	H	1	
2			2	

5. Tennis

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signalements	Remarques
Argentine	ITF Cordoba	H	1	
Croatie	Losinj Challenge	H	1	
France	WTA Roland Garros	F	7	
France	ATP Roland Garros	H	3	
France	ATP Challenger St-Tropez	H	1	
Singapour	ATP Singapore	H	1	
Espagne	UTR Pro Tennis Series	H	1	
Espagne	Challenger di Las Palmas	H	1	
Turquie	ATP Challenger Istanbul	H	1	
Etats-Unis	ATP Indian Wells	H	1	
10			18	

6. Golf

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signalements	Remarques
Angleterre	Open Golf Championships	H	1	
Ecosse	AIG Women's Golf Championships	F	1	
2			2	

7. Volley-ball

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signalements	Remarques
Grèce	A1 Ethniki	H	1	
Kazakhstan	Vyssshaya Liga A	H	2	
Turquie	Efeler Ligi	H	1	
3			4	

8. Tennis de table

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signalements	Remarques
Russie	Moscow Liga Pro	H	1	
1			1	

9. Inline hockey

Pays / continent	Ligue / compétition	H / F	Nbre signalements	Remarques
Suisse	Ligue nationale A	H	1	
1			1	